

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Atelier du Meuble intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Le Conseil d'Administration de la Société Atelier du Meuble intérieurs s'est réuni le mardi 06 Mai 2025, Il a passé en revue l'activité de la société mère et de ses filiales relatives à l'exercice 2024 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2024. Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 28 850 098 DT et un Résultat Net de 2 671 212 DT. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 24 Juin 2025.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,450 Dinar par action, soit 45 % du nominal.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le Mardi 02 Septembre 2025 à l'effet de délibérer sur la proposition d'une augmentation du capital de la société par incorporation de réserves d'un montant de 523 448 dinars et l'émission de 523 448 actions nouvelles. Ces actions sont à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison de huit (8) actions nouvelles gratuites pour quatre-vingt-cinq (85) actions anciennes, faisant ainsi passer le capital de 5 561 635 dinars à 6 085 083 dinars. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1er Janvier 2025.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.